

**Certificat d'examen de types
n° F-04-C-471 du 23 juin 2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/C110521-D2

**Ensembles de mesurage routier PETROTEC
types EURO 2000, EURO 4000 et EURO 5000**

(précision commerciale)

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires

DEMANDEUR :

PETROTEC – Parque Industrial, Pav. C-2 – S.João de Ponte – 4810 Guimarães - PORTUGAL

OBJET :

Le présent certificat d'examen de type complète le certificat n° F-03-C-273 du 29 août 2003 relatif aux ensembles de mesurage routiers PETROTEC types EURO 2000, EURO 4000 et EURO 5000.

CARACTERISTIQUES :

Les ensembles de mesurage routiers PETROTEC types EURO 2000, EURO 4000 et EURO 5000 faisant l'objet du présent certificat sont identiques à ceux ayant fait l'objet du certificat précité.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle fixée par le certificat d'examen de type n° F-03-C-273 précité.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les conditions particulières de vérifications primitives des ensembles de mesurage routiers PETROTEC types EURO 2000, EURO 4000 et EURO 5000 faisant l'objet du présent certificat, diffèrent de celles définies dans le certificat précité par la possibilité de réaliser les essais d'exactitude avec les produits de substitution suivants : SHELLSOL T et QUIMESOL HIS 200.

Dans le cas où ces produits de substitutions sont utilisés pour les essais d'exactitude, les erreurs maximales tolérées applicables sont les suivantes :

- dans le cas où le produit de destination est de l'essence (ES), du supercarburant (SC) ou supercarburant sans plomb (SP) : - 0,5 % / + 0,2 %
- dans le cas où le produit de destination est du gazole (GO) : - 0,5 % / + 0,5 %.

Les autres modalités des conditions particulières de vérifications primitives des ensembles de mesurage routiers PETROTEC types EURO 2000, EURO 4000 et EURO 5000 restent inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/C110521-D2 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 août 2013.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

